

## FICHE SIGNALÉTIQUE



### RESERVE DE CHASSE DE DJELFA

Date de création	5 février 1983
Références de création	Décret n°83-116 du 5 février 1983
Wilaya	Djelfa
Commune (s)	Ain Maabed
Richesse floristique	Groupement de Pin d'Alep, Chêne vert, Genévrier de Phénicie et d'oxycèdre, Steppe à Alfa
Richesse faunistique	Perdrix gabra, lièvre, sanglier, caille des blés, pigeon ramier, tourterelle des bois, chacal, renard, chat sauvage, genette, hyène rayée
Superficie totale de la Réserve	31 866,25 Ha
dont : -Superficie boisée (Ha)	13 372,06 Ha
-Superficie non boisée (Ha)	2 458,70 Ha
Etage bioclimatique	Semi aride à variante froide
Altitudes (Max et Min)	1 362 m à 910 m
Missions	<p>Etablissement public à caractère administratif (EPA), créé en 1983 ayant pour but la sauvegarde et le développement de la faune sauvage; les missions principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>* Réhabilitation des espèces animales menacées de disparition ;</li><li>* Protection et développement de la faune ;</li><li>* Aménagement du biotope des espèces animales ;</li><li>* Établissement de l'inventaire cynégétique ;</li><li>* Recherche et expérimentation.</li></ul> <p>De nouvelles orientations ont été édictées pour chaque réserve à l'effet de se spécialiser en développement d'une seule espèce animale menacée de disparition; La Réserve de chasse de Djelfa : Point focal national de réhabilitation du mouflon à manchettes</p>
Espèces développées	Mouflon a manchettes
Espèce principale à développer	Mouflon à manchettes
Infrastructures d'éducation environnementale	Eco-musée, Salle verte, Mini zoo, Aire d'animation
Nombre de visiteurs par an	57 000 visiteurs
Effectif global de la réserve :	46
-Dont corps technique	22
-Dont corps commun	24
Site web	/